

LA COUR DE BABEL

UN FILM DE JULIE BERTUCELLI

CRÉDITS DU DOSSIER

Dossier pédagogique rédigé par Vital Philippot (Introduction thématique) et Jean-Laurent Faurère (Activités pédagogiques), avec le concours de Valérie Marcon, Sylvine Tavard et Suzanne de Lacotte, pour Zérodeconduite.net, en partenariat avec Pyramide Distribution.

Remerciements à Marc Bablet, Jean-Pierre Gourcerol, Florence Salé et Roxane Arnold.

Crédits photo : © Pyramide Distribution

Zéro de conduite.net

www.zerodeconduite.net / Contact : info@zerodeconduite.net / 01 40 34 92 08

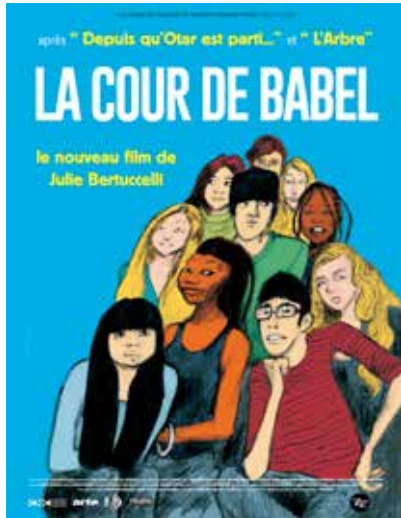
SOMMAIRE

Introduction thématique	p. 3
Présentation des activités	p. 6
Activités pédagogiques	p. 8
Documents	p. 21

NB : Le corrigé des exercices est réservé aux enseignants membres du Club Zérodeconduite.net.

Inscription libre et gratuite sur :

<http://www.zerodeconduite.net/club>



Un film de Julie Bertuccelli
France, 2013
Durée : 89 mn

Ils sont Anglais, Sénégalais, Brésilien, Marocain, Chinois... Ils ont entre 11 et 15 ans, ils viennent d'arriver en France. Le temps d'une année, ils cohabitent dans la classe d'accueil d'un collège parisien. 24 élèves, 24 nationalités... Dans ce petit théâtre du monde s'expriment l'innocence, l'énergie et les contradictions de ces adolescents qui, animés par le même désir de changer de vie et de vivre ensemble, bouleversent nos idées reçues et nous font espérer en l'avenir...

Sortie au cinéma le 12 mars 2014



Une classe d'accueil

Connue et appréciée des cinéphiles pour ses deux fictions, *Depuis qu'Otar est parti* (2003) et *L'Arbre* (2010), Julie Bertuccelli est également l'auteure de nombreux documentaires. Dans *La Cour de Babel*, elle a suivi pendant un an une classe d'accueil d'étrangers non-francophones dans un collège parisien. Peu connues du grand public, ces classes accueillent, du primaire au lycée, les élèves allophones, et s'efforcent de leur faire acquérir une maîtrise suffisante du français pour intégrer à terme le cursus classique (voir Repères page 4).

Se concentrant sur le cours de Français Langue Seconde, où tous les élèves allophones sont réunis, le film raconte, sur toute une année scolaire (au terme de laquelle un certain nombre d'entre eux réintégreront les classes « ordinaires »), le double apprentissage de la langue et de la vie en commun, et les relations qui se tissent entre les élèves et avec leur professeur.

Retournement de perspective

Si le film de Julie Bertuccelli surprend d'emblée, c'est qu'il procède à un double retournement de perspective.

Tout d'abord, à rebours des discours systématiquement pessimistes sur l'école (et particulièrement sur le collège), il montre celle-ci comme un lieu d'espoir et d'épanouissement personnel. Parce qu'ils viennent d'autres pays où leur avenir n'était pas assuré, parce qu'ils ont soif de s'intégrer dans la société française, les élèves et parents d'élèves du film investissent le cursus scolaire de beaucoup d'espoirs. On ne peut à cet égard que pointer le contraste entre *La Cour de Babel* et un autre « film de collège » récent, *Entre les murs* de Laurent Cantet (Palme d'Or 2008), qui malgré l'énergie que dégagent ses personnages adolescents, était porteur d'une vision plus tragique de l'institution scolaire, vécue comme une machine à reproduire les inégalités.

Ensuite, et c'est un geste artistique et politique fort dans le climat actuel, Julie Bertuccelli choisit de filmer des enfants étrangers et de les montrer non comme un problème, non comme des victimes, mais comme des personnages à part entière.



Les héros de leur propre vie

La Cour de Babel met des noms et des visages sur une réalité qu'on appréhende trop souvent de manière froidement déshumanisée (comme lorsque l'on évoque le chiffre des reconduites à la frontière), ou alors sous un angle exclusivement dramatique.

Julie Bertuccelli montre Andromeda, Maryam, Xin, Djenabou, Felipe, Rama... et les autres comme des héros, les héros de leur propre vie. Ils vivent l'expérience souvent douloureuse du déracinement (ayant déjà vécu de longues années dans leurs pays respectifs), portent sur leurs frêles épaules des responsabilités parfois bien lourdes sur leur âge (notamment quand ils sont les seuls dans leur famille à parler le français). Il font face au défi de se réinventer dans un autre pays et une autre langue, très conscients de la responsabilité qui leur incombe (il s'agit rien moins que de « se faire un futur », de se « changer la vie » comme le dit Andromeda avec ses mots).

Une Babel heureuse

Peut-on s'entendre alors qu'on ne se comprend pas ? Le titre du film fait se télescoper la réalité quotidienne du collège (incarnée par l'espace de la cour, dont les plans aériens reviennent comme un leitmotiv) et le mythe biblique de la diversité des langues. On interprète traditionnellement le passage de la Bible comme l'expression d'un châtement divin : pour punir les hommes, Dieu les aurait condamnés à ne plus se comprendre. Mais certains linguistes comme Claude Hagège proposent une lecture beaucoup plus positive de la « babélisation » : la diversité (des langues, des cultures, des histoires) ne constitue-t-elle la richesse de l'humanité, et le destin même de l'homme ? (Voir *Dictionnaire amoureux des langues*, article « Babel », p. 47)

Le film est porteur de cette vision positive de la diversité. Alors que ces enfants viennent parfois de pays en guerre (la Lybie de Maryam), ou marqués par de fortes tensions, ethniques ou religieuses (l'Irlande du Nord), la classe apparaît comme une utopie concrète, un espace de concorde et d'échanges. Si l'horizon commun reste l'apprentissage de la langue française, chacun est riche de sa langue maternelle ou première (par opposition à « langue seconde »), comme le montre la séquence d'ouverture, où chacun apprend aux autres à dire bonjour dans sa langue.

Cela n'exclut pas les débats voire les accrochages, car on touche à quelque chose d'intime. Mais *La Cour de Babel* montre comment, de la diversité des opinions, des points de vue, des croyances, peut naître une vérité commune : dans une des plus belles scènes du film, à force de confronter leurs idées bien arrêtées sur la religion (l'un armé de sa Bible, l'autre de son Coran), les élèves découvrent d'eux-mêmes les concepts de tolérance et de laïcité (voir page suivante).

REPÈRES : LES CLASSES D'ACCUEIL

L'obligation d'accueil dans les établissements scolaires s'applique aux élèves nouvellement arrivés en France comme aux autres. On définit le « *nouvel arrivant non francophone* » comme un élève nouvellement arrivé en France, qui a une maîtrise insuffisante de la langue française et des apprentissages scolaires ne lui permettant pas d'intégrer une classe de cursus ordinaire.

Dès les années soixante-dix, des mesures ont été prises pour accueillir et scolariser ces élèves, notamment la création de structures d'accueil spécifiques. Les élèves des écoles élémentaires sont accueillis dans une classe d'initiation (CLIN) où ils disposent de quelques heures de soutien tout en fréquentant une classe ordinaire. Dans le secondaire, ils intègrent une classe d'accueil (CLA) ou bénéficient d'un module d'accueil temporaire (MAT). D'une année à l'autre le nombre de nouveaux arrivants non-francophones oscille de 30 000 à 40 000 élèves.

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, MESR-DEPP



JULIE BERTUCCELLI COMMENTE « LA SCÈNE DE LA LAÏCITÉ »

« C'est une scène que je trouve magnifique : comment la laïcité rentre dans l'école et d'un coup s'impose à tous. Lors de cette séance, chacun devait apporter « son » objet. Plusieurs d'entre eux ont choisi des objets très personnels, poupées, photos... Youssef a apporté son coran et Naminata sa bible... Pour la petite Djenabou, Dieu c'est « son meilleur ami », Dieu il n'y a que ça, et là ils démarrent tous au quart de tour, discutent, argumentent, égratignent... Et au bout d'un moment, Djenabou coupe court aux discussions et conclut par « on ne sait même pas si Dieu il existe ! ». Elle ne serait pas venue dans cette école laïque en France, elle n'aurait peut-être jamais douté comme ça. Ce doute-là, le voir émerger chez les adolescents, c'était très émouvant. »

Source : extrait du dossier de presse

Extrait mis en ligne sur le site pédagogique du film :
<http://www.zerodeconduite.net/lacourdebabel/extrait.html>

La bienveillance

Si le film est aussi prenant et émouvant, c'est aussi qu'il illustre cette « bienveillance » que certains pédagogues appellent de leurs vœux : bienveillance des élèves entre eux, malgré quelques inévitables anicroches ; bienveillance des parents envers leur progéniture ; bienveillance enfin et surtout de l'enseignante pour ses élèves, qui semble « infuser » à toute la classe. La pédagogie de Brigitte Cervoni, la professeure de français du film, consiste à toujours valoriser les richesses des enfants (qui arrivent porteurs d'un savoir, d'une culture, d'une langue) et à présenter la langue française comme un moyen de sortir de soi (un moyen « d'expression » au sens propre).

Cette attitude nous apparaît d'autant plus marquante dans le film qu'elle s'exerce dans le champ de la langue (syntaxe, vocabulaire, orthographe, accent), souvent vécue en France (les traumatisés de l'orthographe peuvent en témoigner) comme une norme discriminante : les élèves du film se plaignent d'ailleurs amèrement des moqueries de leurs camarades, qui stigmatisent leur accent étranger ou leurs « fautes de français ».



Mise en scène

Ce regard bienveillant, c'est aussi et surtout celui, que la cinéaste porte sur ses personnages.

Le parti pris du film, son « dispositif » comme on dit parfois, est de ne filmer que la classe, à la fois comme espace physique (à quelques exceptions près, le huis-clos est respecté) et comme groupe, et ainsi de saisir les personnages dans leurs interactions : entre l'enseignante et les élèves, entre l'enseignante et les parents, entre les élèves eux-mêmes...

Si Julie Bertuccelli a refusé de filmer les élèves en dehors de la classe (dans la cour ou dans leur famille) et de réaliser des entretiens individuels, c'est à la fois par respecter leur intimité, et parce que le sujet du film est précisément le groupe, ce « microcosme » comme l'appelle Julie Bertuccelli. La réalisatrice s'inscrit dans une tradition documentaire incarnée par des cinéastes comme Frédéric Wiseman ou Raymond Depardon, qui nous immergent en tant qu'observateurs impartiaux dans une réalité brute. Dans cette tradition cinématographique, il s'agit non pas d'illustrer un propos déjà déterminé (à la manière des reportages télévisés), mais de « programmer le hasard » ou « d'accueillir l'imprévu dans un cadre donné » (Nicolas Philibert).

La puissance du film réside ainsi autant dans ce qu'il montre que dans ce qu'il ne montre pas (le « hors-champ ») : Julie Bertuccelli parvient à nous faire imaginer par petites touches, à travers les échanges avec les enfants ou leurs parents, le passé (avant l'arrivée en France) et le présent (en dehors de la classe) de ces adolescents. C'est aussi comme cela qu'elle en fait des véritables personnages de cinéma, qui existent entre les séquences et dans notre imaginaire à la fin du film.

PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

INTRODUCTION

Dans son documentaire intitulé *La Cour de Babel*, la réalisatrice Julie Bertucelli restitue une année passée à observer les élèves d'une classe d'accueil d'un collège parisien, accompagnés par leur professeur de français.

Ce film très accessible, drôle et émouvant est avant tout une formidable leçon d'optimisme et de tolérance. Il porte un regard positif sur l'institution scolaire, et montre des enfants qui malgré les difficultés ne perdent jamais espoir et foi dans leur avenir.

A ces différents titres, il est à conseiller à tous les élèves de collège, qui ne manqueront pas de s'identifier aux personnages du film, à la fois si semblables (même âge, mêmes préoccupations quotidiennes) et si différents d'eux (car porteurs d'une autre culture et d'une autre histoire, parfois compliquée ou douloureuse).

Dans le cadre des programmes scolaires, ce film peut permettre d'aborder de nombreuses notions abordées en **Éducation civique**, de la **Sixième** à la **Quatrième** : l'égalité et les différences, le droit à l'éducation, le fonctionnement du collège (règles du vivre-ensemble, rôle des enseignants et des parents), la laïcité (avec l'étude de la Charte de la laïcité de septembre 2013)...

Des prolongements interdisciplinaires peuvent être envisagés en **Géographie** (programme de 4^{ème} sur les mobilités humaines), mais aussi en **Français** et en **Histoire des arts** (le mythe de Babel, l'écriture documentaire)...

Enfin, dans les collèges comportant une classe d'accueil, on ne saurait trop encourager les enseignants à mener un travail commun avec leurs collègues de CLA, afin de faire mieux connaître aux autres élèves la présence de camarades étrangers, et de lutter contre les préjugés et les incompréhensions.

PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

Plutôt que de proposer un découpage strict des activités en fonction des niveaux, qui enfermerait le film, nous proposons ici un questionnaire découpé en grands thèmes, dans lequel les enseignants pourront « piocher » en fonction du niveau de leur classe et de la façon dont la projection du film peut s'insérer dans leur progression annuelle.

DANS LES PROGRAMMES

Matière	Niveau	Au programme
Éducation civique	Sixième	1 ^{ère} partie « Le collégien » Thème 2 - L'éducation : un droit, une liberté, une nécessité 2 ^{ème} partie « L'enfant » Thème 2 : un mineur

PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

	Cinquième	1 ^{ère} partie « Des êtres humains, une seule humanité » Thème 1 différents mais égaux, égalité de droit et discriminations
	Quatrième	1 ^{ère} partie « L'exercice des libertés en France »
Géographie	Quatrième	Thème 3 : « Les mobilités humaines »



I/ LA « COUR DE BABEL »

Résumez le film en quelques phrases.

.....

.....

.....

.....

Que représente l’affiche du film (**document 1**) ? Vous pouvez la comparer au tableau de Bruegel (**document 2**).



.....

.....

.....

.....

A partir du **document 3**, répondez aux questions suivantes :

Combien de langues parlaient les Hommes avant la construction de cette tour selon la Bible ?

Pourquoi les Hommes ont-ils entrepris la construction de cette tour ?

.....

.....

Pourquoi Dieu décide-t-il de punir les hommes ?

.....

.....



Quelle est la punition qu'il leur inflige ?

.....
.....

En conclusion, selon vous, pourquoi la réalisatrice du film a-t-elle appelé son film *La Cour de Babel* ?

.....
.....
.....
.....





II / LES CLASSES D'ACCUEIL OU « CLA »

En vous appuyant sur le film et le [document 4](#), vous répondrez aux questions suivantes :

A quoi sert une classe d'accueil ?

.....
.....
.....

Quels élèves sont susceptibles d'y entrer ?

.....

Qu'est-ce que les enfants y apprennent ?

.....
.....

Quel examen important les élèves de la classe d'accueil doivent-ils passer au mois de mai ?

.....

Pourquoi est-il important ?

.....
.....

Décrivez les réactions des enfants après cette étape.

.....
.....
.....



Comment se poursuit la scolarité des élèves après cet examen ?

.....

.....

En conclusion, résumez dans un texte de quelques lignes, les différentes étapes de l'intégration des élèves étrangers non francophones dans l'établissement.

.....

.....

.....

.....

POUR ALLER PLUS LOIN

Menez l'enquête dans votre propre établissement scolaire :

Y a-t-il une classe d'accueil dans votre établissement ?

Y a-t-il des enfants récemment arrivés en France ? De quel pays viennent-ils ?

S'il n'existe pas de classe d'accueil, quels dispositifs sont mis en place pour aider les élèves récemment arrivés en France ?



III/ TOUS ÉGAUX, TOUS DIFFÉRENTS

Sur le planisphère page suivante, reliez les enfants qui apparaissent dans le film aux pays d'où ils viennent, comme pour Felipe (Chili)

En faisant une recherche dans votre CDI ou sur Internet, indiquez dans le tableau suivant quelles sont la (où les) langue(s) parlée(s), et la ou les religion(s) pratiquée(s) dans leur pays d'origine.

Enfant	Pays	Langue(s) parlée(s)	Religion(s) pratiquée(s)
Felipe	Chili		
	Roumanie		
	Guinée		
	Mauritanie		
	Ukraine		
	Lybie		
	Irlande du Nord		
	Chine		
	Ukraine		

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

LA COUR DE BABEL
Un film de
Julie Bertucelli



Andromeda



Oksana



Xin



Maryam



Luca



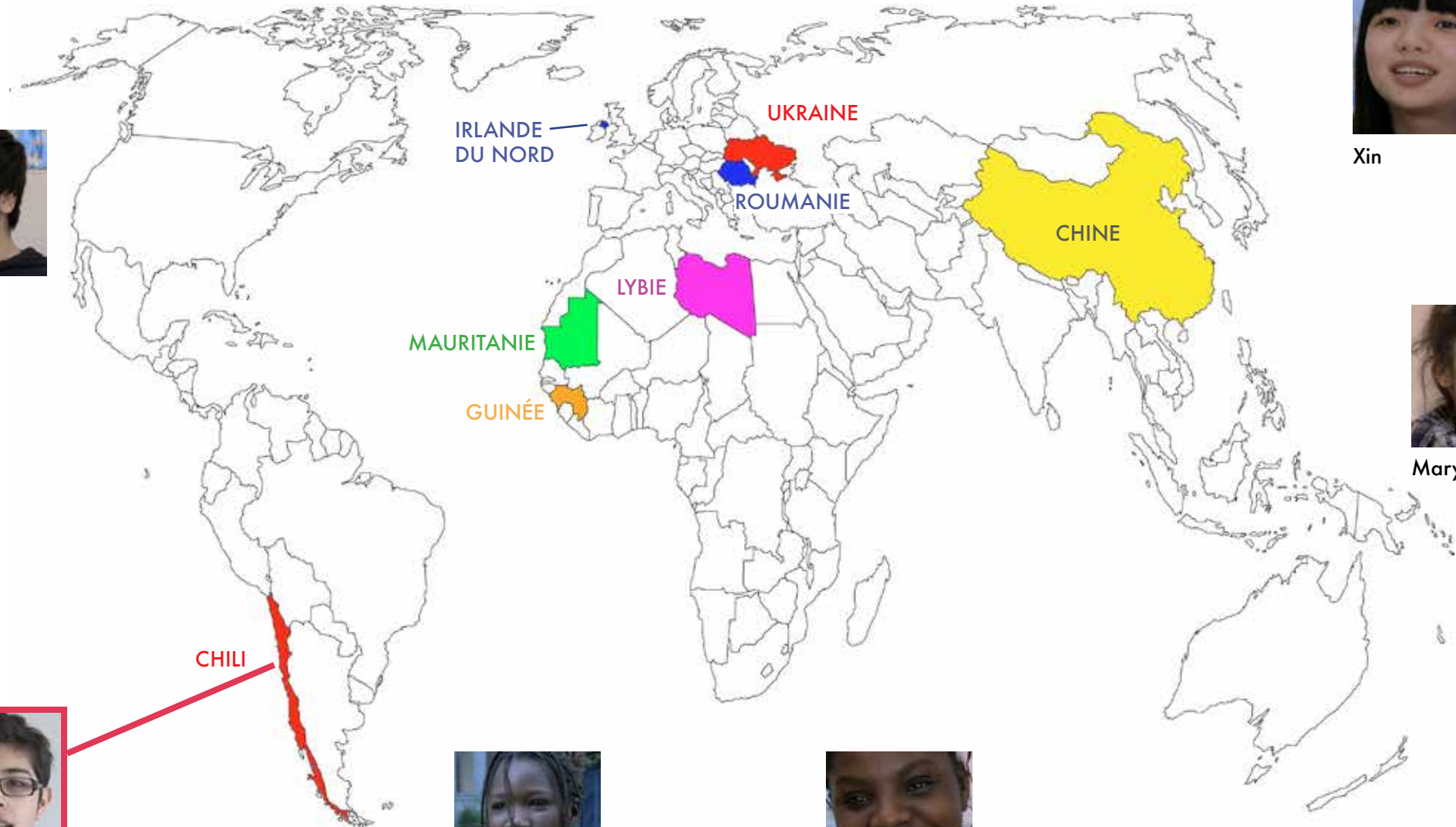
Felipe



Djenabou



Rama





IV/ QUITTER SON PAYS, S'INSTALLER EN FRANCE

Pour les questions suivantes, vous pouvez choisir deux exemples que vous développerez.

Pourquoi ces enfants sont-ils venus en France ? Décrivez précisément les raisons qui ont pu les conduire à quitter leur pays.

.....

.....

.....

.....

Sont-ils venus tout seuls ou avec leurs parents ?

.....

Quelles sont les difficultés que rencontrent ces enfants dans leur vie quotidienne ?

.....

.....


.....

Quelles sont les difficultés que rencontrent leurs parents ?

.....

.....

Pourquoi Maryam quitte-t-elle la classe en cours d'année ?



.....

.....



.....
V/ PRÉJUGÉS, DISCRIMINATION, RACISME

Comment les élèves de la classe disent-ils être considérés par leurs camarades des classes ordinaires ? Citez les expressions employées.

.....
.....
.....

Les élèves de la classe d'accueil ressentent ce type de discrimination comme du racisme. Essayez de définir ce qu'est le racisme.

.....
.....





VI/ RÉUSSIR SA SCOLARITÉ

Les élèves présentés dans le film sont-ils contents d'aller en classe ? Pour quelles raisons ? Que représente l'école pour eux ?

.....
.....

Pourquoi sont-ils tristes lorsqu'arrive la fin de l'année ?

.....
.....

D'après vous, leur année en classe d'accueil a-t-elle été bénéfique dans l'ensemble ?

.....
.....
.....
.....

Plusieurs élèves ne respectent pas toujours le règlement intérieur du collège. Essayer de vous rappeler pour quelles raisons certains sont punis durant l'année.

.....
.....



VII/ LE RÔLE DES PARENTS, PARTENAIRES DE L'INSTITUTION SCOLAIRE

A quelle occasion et dans quel lieu les parents d'élèves rencontrent-ils l'enseignante de la classe d'accueil ?

.....
.....

Quel est l'intérêt de ces rencontres pour l'enfant et sa scolarité ? Et pour les parents ?

.....
.....

Ces rencontres sont-elles toujours faciles pour les parents ou l'enseignant ? Pourquoi ?

.....
.....

En vous appuyant sur le [document 6](#) répondez aux questions suivantes :

Quels sont les droits et les devoirs des parents concernant l'éducation scolaire ?

.....
.....
.....
.....

Quels sont les moyens mis en place par l'école afin de garantir ce droit ?

.....
.....
.....



Comment ce droit est-il montré dans le film ?

.....
.....
.....

Énumérez les différentes actions mises en place dans votre collège pour mettre en œuvre ce droit.

.....
.....
.....
.....

Comment, dans votre collège, les parents sont-ils informés de la scolarité de leurs enfants ?

.....
.....
.....
.....



VIII/ LES RELIGIONS ET LA LAÏCITÉ

À partir de l'extrait proposé sur le site pédagogique du film, répondez aux questions suivantes.

Quelles sont les différentes religions de ces élèves ?

.....
.....

En quoi la religion est-elle une chose importante pour eux ?

.....
.....

Définissez la « laïcité », d'après l'article 3 de la charte de la laïcité à l'école ([document 7](#)) ?

.....
.....
.....
.....

D'après les articles 8 et 9 de la charte de la laïcité à l'école ([document 7](#)), les élèves peuvent-ils violemment s'opposer sur leurs différences religieuses et culturelles en classe ?

.....
.....

D'après les articles suivants, quelles autres personnes sont soumises au même respect à l'école ?

.....
.....



Dans quel autre document important du collège les principes concernant la laïcité sont-ils rappelés ?

.....

Y-a-t-il dans votre classe des élèves qui n'ont pas la même religion que vous ?

.....

.....

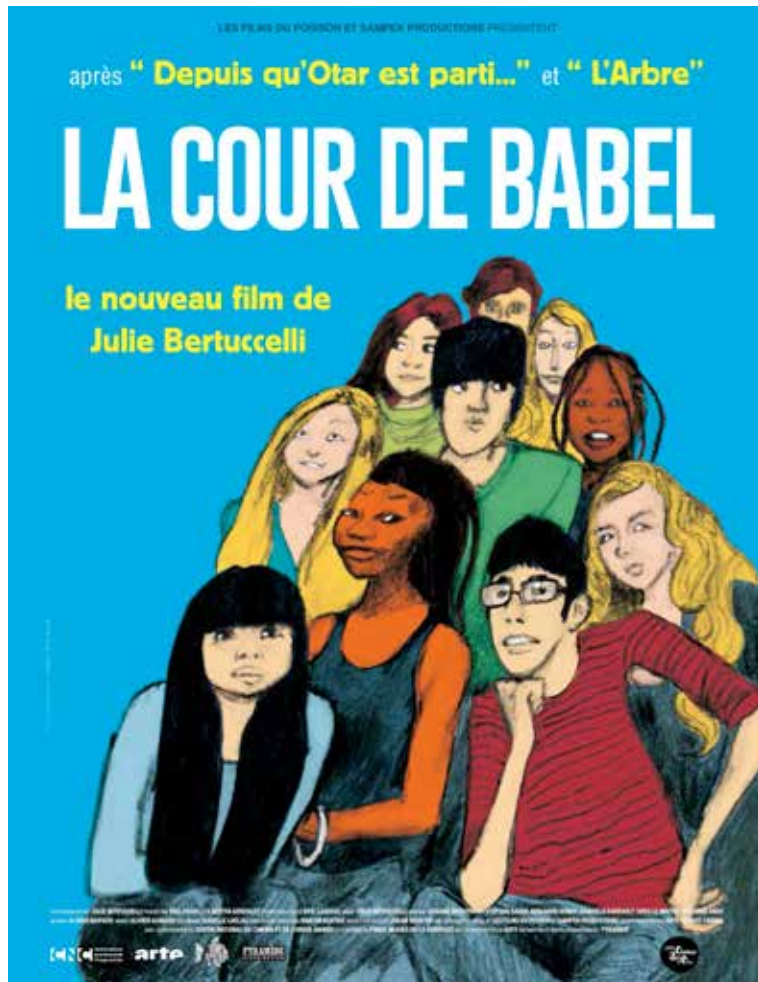
.....

.....



DOCUMENTS

Doc. 1 : Affiche du film *La Cour de Babel* de Julie Bertuccelli



Doc. 2 : *La Tour de Babel*
Bruegel, 1568, Museum Boijmans Van Beuningen



Doc. 3 : Le mythe biblique de la Tour de Babel

« Selon la Bible, les hommes de Babylone ne parlaient auparavant qu'une seule langue et ne formaient qu'un seul peuple. Un jour leur vint à l'idée de construire une tour qui atteindrait les cieux par sa hauteur, et leur permettrait ainsi d'accéder directement au Paradis. On nomma cette tour la « tour de Babel », « babel » signifiant « porte du ciel ». Mais Dieu, trouvant les hommes trop orgueilleux, les punit en leur faisant parler des langues différentes, si bien que les hommes ne se comprenaient plus. Ils furent alors contraints d'abandonner leur entreprise et se dispersèrent sur la Terre, formant ainsi des peuples étrangers les uns des autres. C'est en référence à ce récit de la Genèse que l'on utilise parfois le terme « tour de Babel » pour parler d'un lieu où règnent le brouhaha et la confusion. »

Source : <http://www.linternaute.com/expression/langue-francaise/121/une-tour-de-babel/>

Doc. 4 : L'interprétation du mythe par le linguiste Claude Hagège

« L'idée que je reprends, et que j'ai développée ici, est que rien dans le chapitre XI de la Genèse ne dit explicitement que la babélisation soit un châtement. Les Juifs bâtissent une tour extrêmement élevée et l'Éternel dit : dispersons-les et confondons leur langue, ils pourraient s'élever encore plus haut. Mais nulle part Il ne dit quelque chose comme : je vais les disperser pour les punir. Je me suis servi de cette absence pour dire que la babélisation est un bien. [...] Certains rabbins – pas tous – ont considéré que Babel était un accomplissement de la véritable destinée des hommes. Dans cette tradition rabbinique, la dispersion est plutôt une bénédiction, dans le sens où aller aux antipodes, essaimer est la vocation humaine même. »

Source : Extrait d'une interview accordé au journal suisse *Le Temps*
<http://www.letemps.ch/Page/Uuid/221fee68-4191-11de-9f54-8c9ee049293a%7C1>

Voir également l'article « Babel », p. 47, dans le *Dictionnaire amoureux des langues*, HAGÈGE Claude, Édition Odile Jacob, 2009

Doc. 3 : Le mythe biblique de la Tour de Babel

« Selon la Bible, les hommes de Babylone ne parlaient auparavant qu'une seule langue et ne formaient qu'un seul peuple. Un jour leur vint à l'idée de construire une tour qui atteindrait les cieux par sa hauteur, et leur permettrait ainsi d'accéder directement au Paradis. On nomma cette tour la «tour de Babel», «babel» signifiant «porte du ciel». Mais Dieu, trouvant les hommes trop orgueilleux, les punit en leur faisant parler des langues différentes, si bien que les hommes ne se comprenaient plus. Ils furent alors contraints d'abandonner leur entreprise et se dispersèrent sur la Terre, formant ainsi des peuples étrangers les uns des autres. C'est en référence à ce récit de la Genèse que l'on utilise parfois le terme «tour de Babel» pour parler d'un lieu où règnent le brouhaha et la confusion. »

Source : <http://www.linternaute.com/expression/langue-francaise/121/une-tour-de-babel/>

Doc. 4 : L'interprétation du mythe par le linguiste Claude Hagège

« L'idée que je reprends, et que j'ai développée ici, est que rien dans le chapitre XI de la Genèse ne dit explicitement que la babélisation soit un châtement. Les Juifs bâtissent une tour extrêmement élevée et l'Éternel dit : dispersons-les et confondons leur langue, ils pourraient s'élever encore plus haut. Mais nulle part Il ne dit quelque chose comme : je vais les disperser pour les punir. Je me suis servi de cette absence pour dire que la babélisation est un bien. [...] Certains rabbins – pas tous – ont considéré que Babel était un accomplissement de la véritable destinée des hommes. Dans cette tradition rabbinique, la dispersion est plutôt une bénédiction, dans le sens où aller aux antipodes, essaimer est la vocation humaine même. »

Source : Extrait d'une interview accordé au journal *Le Temps*
<http://www.letemps.ch/Page/Uuid/221fee68-4191-11de-9f54-8c9ee049293a%7C1>

Voir également l'article « Babel » dans le *Dictionnaire amoureux des langues*, HAGÈGE Claude, Édition Odile Jacob, 2009

Doc. 5 : La classe d'accueil

La CLA est une classe d'accueil pour enfants nouvellement arrivés de l'étranger et ne maîtrisant pas suffisamment la langue française orale ou écrite.

Les élèves arrivent à différents moments de l'année scolaire. Ils restent en CLA en moyenne une année.

L'objectif de la classe est l'apprentissage du français de scolarisation : on commence par apprendre le français de la vie quotidienne, on découvre la culture française, mais on apprend surtout le français du collège (organisation du collège, manières de travailler, présentation des leçons, consignes des exercices et des évaluations, ...).

Au mois de mai, les élèves passent le DELF, Diplôme d'Étude de la Langue Française.

En fonction de leur niveau en français, de leur âge, de la date de leur arrivée en France, les élèves seront progressivement intégrés dans une classe de 6^e, de 5^e, de 4^e ou de 3^e.

Source : Académie de Paris

http://www.ac-paris.fr/serail/jcms/s2_150141/la-classe-d-accueil?id=s

Doc. 6 : Le rôle et la place des parents à l'École

Le suivi de la scolarité par les parents implique que ceux-ci soient bien informés des résultats mais également du comportement scolaire de leurs enfants.

Sont mis en place :

- des réunions chaque début d'année, pour les parents d'élèves nouvellement inscrits avec le directeur d'école et le chef d'établissement
- des rencontres parents-enseignants au moins deux fois par an. Dans les collèges et lycées, l'information sur l'orientation est organisée dans ce cadre
- une information régulière à destination des parents sur les résultats et le comportement scolaires de leurs enfants
- l'obligation de répondre aux demandes d'information et d'entrevues présentées par les parents
- un examen des conditions d'organisation du dialogue parents-école, notamment à l'occasion de la première réunion du conseil d'école et du conseil d'administration

Source : Ministère de l'Éducation Nationale

<http://www.education.gouv.fr/cid2659/les-parents-d-eleves.html>

Doc. 7 : Charte de la laïcité à l'École



La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

La République est laïque

1. La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.
2. La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.
3. La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.
4. La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.
5. La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

L'École est laïque

6. La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.
7. La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.
8. La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9. La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.



10. Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11. Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

12. Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

13. Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14. Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

15. Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.

Source : Bulletin Officiel du 12 septembre 2013

<http://www.education.gouv.fr/cid73734/au-bo-du-12-septembre-2013-charte-de-la-laicite-a-l-ecole-apprentissage-et-actions-educatives.html>